

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUILLET 2013

Présents : M.DOUET Jean-Paul, Mme STEIN Rachel, M. MAQUET Jacques, M. VONCK Daniel, Mme FAUCHER Odile, M. PICOU Jean-François.

Absents excusés : M. NORMAND Anthony qui donne pouvoir à M. DOUET Jean-Paul, Mme GON Sylvie, M. BOUCON Denis qui donne pouvoir à M. VONCK Daniel, Mme CROMBEZ Isabelle, M. ANSART Raymond.

Présents dans la salle : Mme LOCRE Véronique, M. SZCZUDLAK Jean.

Secrétaire de séance : Mme STEIN Rachel

Signature du dernier compte-rendu par les membres présents.

ORDRE DU JOUR :

- DELIBERATIONS
 - Droit de préemption
 - PERSONNEL
 - PERMANENCES ESTIVALES
 - TRAVAUX EN COURS
 - COMMUNICATIONS DIVERSES
-

DELIBERATIONS

- Droit de préemption

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas user de son droit de préemption concernant la vente de la propriété de M.ABOLIVIER vendue à M.KOUCK.

Pour les délibérations suivantes ne figurant pas à l'ordre du jour, le Maire sollicite le Conseil Municipal qui accepte d'en délibérer à l'unanimité. Le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Antenne SFR

La convention étant arrivée à échéance, SFR a transmis une nouvelle convention pour son renouvellement. Cette convention prend en compte une redevance revue à la baisse (6 500€ au lieu des 7 000€ auparavant). Monsieur le Maire souligne au Conseil que la moyenne dans notre secteur est de 4 900€. La SAUR obtiendrait une redevance de 1 500€ (au lieu des 1 565€).

Monsieur le Maire propose de :

- Renouveler la convention avec SFR pour une redevance à hauteur de 6 500€,
- Voir avec la SAUR pour établir une convention qui permettrait à la Mairie de récupérer les sommes qui lui seraient reversées par SFR pour les remises de clés (soit 65€ par prestation).

Le Conseil Municipal délibère favorablement à l'unanimité sur l'ensemble de ces points.

- Société Eco-textile (collecte de vêtements)

Cette société propose à la commune, de mettre à disposition, gratuitement, un conteneur de collecte de vêtements. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

PERSONNEL

- Monsieur le Maire nous indique que l'accord a été obtenu pour la prolongation du contrat de M. Jean-Paul JOZWAK d'une période de 6 mois.
- Cinq vacataires se relaient durant l'été, ce qui va permettre le nettoyage des espaces verts, et des écoles.
- Maxime GON a été embauché en contrat d'avenir. Ce contrat a débuté au 1er juin, et ce pour 3 ans.

PERMANENCES ESTIVALES

- Monsieur le Maire, Messieurs Jean-François PICOU et Daniel VONCK font le point sur les congés des employés communaux.
- Madame Véronique LOCRE étant en congés semaine 32, 33 et 34, il n'y aura pas de permanences les samedis. Monsieur le Maire et les Adjointes se répartiront les autres permanences.

TRAVAUX EN COURS

- Une partie des jeux sera installée à l'entrée de l'école. Un bac à sable sera installé par la suite. Deux autres jeux seront installés à la Maison des Loisirs, ainsi qu'un ensemble modulaire « village Miami » pour les petits de 2 à 8 ans.
- L'enfouissement du réseau est quasiment terminé : La société LA COMPIEGNOISE a fait parvenir des devis afin de reprendre la voirie rue du Moutier et rue Niville.
- L'horloge astronomique devrait être installée par cette même société.
- La SAUR doit intervenir ruelle de Châalis, rue Niville, et route de Versigny afin de reprendre les caniveaux.
- Le panneau « sens interdit » installé rue du Moutier sera déplacé pour une meilleure visibilité.
- Les panneaux « sens interdit sauf riverains » ont été installés sur les voies communales menant à Silly et à Versigny, ces communes devant faire la même chose.

COMMUNICATIONS DIVERSES

- Mesdames DUBOIS, BOITEL, BROUDEHOUX et PATARD, nous ayant quittés pour de nouveaux chemins, elles seront remplacées par 4 nouveaux professeurs des écoles.
- La famille SOARES logeant au 4 rue Niville a donné congé à compter du 15 août 2013.
- Le Responsable de LA CROIX ROUGE de Nanteuil-Betz propose une initiation à la population pour utiliser le défibrillateur. Cette initiative est acceptée, et sera donc proposée aux Montaféliens.
- Le Service Public de l'Assainissement Francilien (SIAAP) a transmis le compte-rendu de la campagne 2012 d'épandage des boues qui est mis à disposition des conseillers.
- La Fédération Française de Tir à l'Arc nous informe que la Compagnie d'arc de Montagny a obtenu le renouvellement du label Bronze pour les saisons sportives 2014/2015.
- L'EDF a transmis le bilan annuel des consommations et dépenses qui est mis à disposition des conseillers.
- Le planning des interventions des professeurs de musique dans les écoles a été reçu. Notre classe de CM1/CM2 a pu en bénéficier.
- La SAUR a fait parvenir son rapport annuel concernant l'assainissement et l'eau potable qui est mis à disposition des conseillers.
- La Commune a reçu la brochure du schéma régional climat/air/énergie. Il est demandé à la commune de bien vouloir leur transmettre les actions menées dans le domaine de l'économie d'énergie.
- L'OPAC a transmis son rapport d'activité qui est mis à disposition des conseillers.
- Les membres représentant la commune au sein du SIVOS font un compte-rendu de la réunion du 2 juillet 2013 : Monsieur le Maire d'Ermenonville a exposé les schémas de leur projet de restauration et périscolaire (budget d'environ 1 200 000€). Les représentants de la Commune de Montagny ont fait une contre-proposition estimée à 80 000€. La commune d'Ermenonville ne pouvant présenter les coûts de fonctionnement engendrés, les représentants de la commune de Montagny ont décidé de s'opposer à un accord de subvention des autres financeurs (CAFO – CG – Région).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40.